

Nationalrat

Conseil national

Consiglio nazionale

Cussegl naziunal



Le Président  
CH-3003 Berne

## **Message du Président du Conseil national Dominique de Buman**

*Paris, le 12 juillet 2018 – Fête nationale à l’Ambassade suisse à Paris – Seul le texte prononcé fait foi*

Monsieur l’Ambassadeur,  
Mesdames et Messieurs les membres du Corps diplomatique,  
Mesdames et Messieurs les représentants des autorités politiques et militaires,  
Mesdames et Messieurs les invités,

On a toujours beaucoup circulé entre nos deux pays. C’est la moindre des choses, avec plus de 600 km de frontière commune et une langue en partage. Plusieurs de nos grands hommes le sont devenus chez vous – je pense à Rousseau ou Benjamin Constant – et c’est un savoir-faire français qui a permis à notre secteur horloger de devenir ce qu’il est aujourd’hui, lorsque la révocation de l’Edit de Nantes a chassé les Huguenots de France.

La Suisse romande et la France se rencontrent aussi par un certain art de vivre. Si la France est la reine de la gastronomie, beaucoup de ses grands noms sont suisses ou franco-suisses – je pense notamment à Frédy Girardet, Philippe Rochat ou Benoît Violier. Le goût de la bonne chère fait partie de notre culture commune ; il est – avec le français – une langue que nous partageons.

Pourtant, mettez des Français et des Suisses romands autour d’une table, et vous verrez qu’ils ne communiquent pas de la même manière – et je ne parle pas de leur accent.



Les Suisses admirent souvent la verve des Français, qui apprêtent les mots aussi bien que les mets. C'est rarement le cas de mon côté de la frontière. Ceci s'explique peut-être par une culture politique différente. La Suisse est organisée selon une fédération d'Etats ; pour que chacun y trouve son compte, elle cultive l'art du compromis. D'où lenteur et allers-venus entre interlocuteurs. Vous l'admettrez, cela ne favorise pas l'art oratoire, dans ses fulgurances et sa fougue.

Mesdames et Messieurs,

En 1803, au moment de mettre fin à l'éphémère République helvétique, Napoléon a déclaré : « La Suisse ne ressemble à aucun autre pays. La nature a fait votre Etat fédératif, vouloir la vaincre n'est pas d'un homme sage ». Ce génie politique avait vite compris qu'en Suisse, la centralisation est une impossibilité congénitale. En plus du fédéralisme, nous avons d'ailleurs développé un autre instrument pour répartir le pouvoir vers la base. Il nous vient – je vous le donne en mille – de France. Plus précisément, des idées jaillies au moment de la révolution française : il s'agit bien sûr de la démocratie directe.

Cet instrument, que vous nous avez inspiré, a forgé les liens de la Suisse avec l'Union européenne. Ainsi, la population suisse a voté contre l'adhésion à l'Espace économique européen en 1992. En 2000, elle a accepté les Accords bilatéraux I – avec l'Accord sur la libre circulation des personnes. Elle a ensuite accepté les Accords bilatéraux II – avec Schengen. Plus récemment, en 2014, elle a accepté une initiative appelée « initiative contre l'immigration de masse ». Le Parlement a travaillé deux ans sur sa mise en œuvre, afin qu'elle soit compatible avec l'Accord sur la libre circulation des personnes accepté quelques années auparavant.

Cette question résolue, la Suisse est engagée actuellement dans une négociation avec l'Union européenne, en vue de définir d'une façon durable les relations d'un point de



vue institutionnel. Le terme « durable » est ici fondamental : comment en effet assurer des rapports de confiance sur le signe de l'éphémère ? De part et d'autre, nous avons besoin de cette assurance.

Mesdames et Messieurs,

L'actuelle problématique de la migration met nos démocraties à l'épreuve. Des principes qui semblaient intangibles, comme la protection des plus faibles, se retrouvent mis en question. Elle interroge aussi nos institutions, appuyant de tout son poids émotionnel, humain, et financier sur nos structures et nos ententes. Le vote de 2014 participe de cette problématique, puisqu'il questionne la libre circulation des personnes – accord qui avait été adopté par 67 % des votants de l'époque. La circulation entre nos deux pays est pourtant essentielle ; elle nous enrichit dans tous les sens du terme. Aujourd'hui, plus de 160 000 personnes franchissent chaque jour la frontière française pour venir travailler en Suisse ; plus de 200 000 Suisses vivent en France.

En tant que représentant de notre Assemblée parlementaire, je peux d'ailleurs affirmer à cette importante diaspora que nous comprenons l'importance de cette circulation et que nous la défendons. Ma présence ici l'atteste. Nous savons que, sans elle, le monde ne serait pas ce qu'il est. Pour preuve, il n'y aurait ni Rousseau, ni Rolex, ni même de démocratie directe en Suisse !

Faire circuler les gens et les biens, cela fait naître des idées ; cela donne même une souplesse mentale suffisante pour célébrer le premier août un 12 juillet !